

## Appel à candidature Directeur /trice de l'UFR PSSSE de l'Université Clermont Auvergne

Le mandat de la Directrice de l'UFR Psychologie, Sciences sociales, Sciences de l'Education (PSSSE) de l'Université Clermont Auvergne arrive à échéance le 30/06/2020.

Le Conseil de l'UFR procédera le **18/05/2020** à l'élection du/de la nouveau/elle Directeur/trice parmi les candidatures déclarées. La date d'entrée en fonction se fera à la date du 01/07/2020.

### CONDITIONS DE CETTE ÉLECTION

Conformément à l'article L.713-3 4ème alinéa du code de l'éducation et aux statuts de l'UFR PSSSE, article 6 :

- Le/la Directeur/trice de l'UFR PSSSE est élu(e) pour une durée de cinq ans,
- Il/elle est choisi (e) parmi les enseignants-chercheurs affectés sur des postes à l'UFR,
- Le/la Directeur/trice de l'UFR PSSSE est élu(e) par le Conseil de l'UFR, à la majorité absolue des membres présents ou représentés au Conseil au 1<sup>er</sup> tour de scrutin et à la majorité relative au second tour.

### CANDIDATURES

Les actes de candidatures, et les professions de foi éventuelles, doivent être adressées ou déposées auprès de la responsable administrative de l'UFR PSSSE, au plus tard le 04/05/2020 à 16h30.

Une copie de l'acte de candidature devra être adressée au Président de l'Université.

Clermont-Ferrand, le 26 mars 2020.

Le Président  
  
Mathias BERNARD  
